

De Cuvilly à Namur, *sur les traces de* *sainte Julie Billiard* *(1751-1816)*

Marc Pilot



L'installation récente d'un panneau à l'entrée de Cuvilly, rappelle que ce village vit naître sainte Julie Billiard, béatifiée en 1906 et cononisée en 1969. Une plaque est également apposée sur sa maison natale, transformée en oratoire. Le 12 mai 2007, le Centre technique rural d'Orvillers-Sorel changeait de nom et devenait le lycée technique Sainte Julie Billiard. Placé sous la tutelle des soeurs de Notre-Dame, cet établissement accueille 160 élèves, formées dans les métiers des services à la personne, aux entreprises et aux commerces.

Qui était cette sainte femme, beaucoup plus connue en Belgique et à l'étranger que dans son pays ?

Il ne s'agit pas ici de se livrer à une hagiographie (1), mais d'éclairer quelques aspects de son parcours. Un parcours semé d'embûches et de souffrances, pour celle qui avait coutume de dire fréquemment :

«Ah ! qu'il est bon le bon Dieu !»

Les jeunes années à Cuvilly

Julie Billiard naquit le 12 juillet 1751 dans une modeste maison de Cuvilly, rue de Lataule. Deux enfants étaient déjà morts en bas âge, deux autres disparurent en 1764 ; la fratrie se réduisait donc à une sœur aînée, une cadette presque aveugle et un jeune frère boiteux. L'aisance était toute relative, et comme la terre ne suffisait pas, Jean-François Billiard et Marie-Louise Debraine s'occupaient d'un petit commerce de lingerie et de mercerie.

Grâce à son oncle Thibault Guilbert, le maître d'école du village, Julie put apprendre à lire et à écrire. A sept ou huit ans, elle réunissait déjà les petites filles du village pour leur enseigner le catéchisme. Monsieur Potier, curé du lieu vieillissant et perclus de douleurs, appela auprès de lui son neveu Dangicourt, en juin 1759, pour l'assister comme vicaire. Ce jeune prêtre allait jouer un rôle considérable auprès de Julie Billiard, en la guidant spirituellement et surtout en lui administrant secrètement la communion pendant trois ans.

Le 4 juin 1764, Julie recevait avec les enfants du village la confirmation de l'évêque de Beauvais, qui bénissait la nouvelle chapelle des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem sise à Bellicourt, un hameau de Cuvilly. L'un des chevaliers offrit à Julie un reliquaire contenant une parcelle de la vraie croix et quelques autres reliques, pour la récompenser de sa conduite exemplaire. Elle en fit don à la paroisse, qui l'exposa tous les ans jusqu'à la Révolution. Julie consacrait toujours plus de temps à ses dévotions et fit, à 14 ans, vœu de chasteté perpétuelle ; à vingt ans elle communiait quotidiennement, ce qui constituait un privilège. Elle appartenait, avec d'autres membres de sa famille, à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

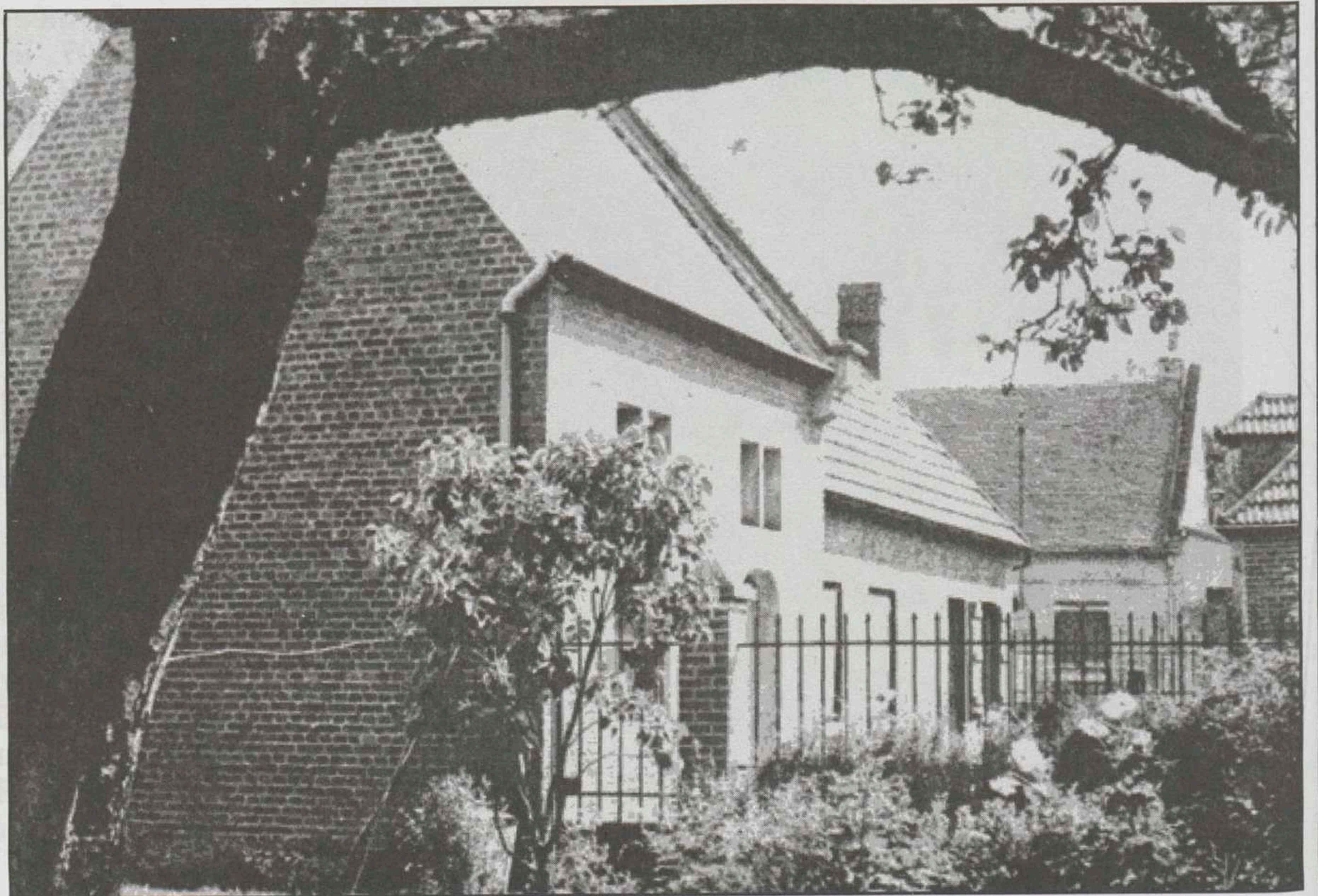
La famille Billiard ne tarda pas à rencontrer des difficultés financières, suite à des calomnies qui éloignèrent la clientèle, et sa ruine fut complète lorsque des voleurs s'emparèrent du stock, pendant que la famille dormait, de retour du marché de Pont-Sainte-Maxence. Le préjudice avoisinait les 3000 livres et il fal-

lut vendre les terres pour payer les créanciers. La misère s'était installée et pour soutenir sa famille, la jeune fille de 16 ans fit la moisson. *"Aux heures de repos qui ne sont pas sans danger à la campagne, Julie apprenait aux travailleurs des cantiques à la louange de Celui qui fait naître et mûrir les fruits"*. Elle effectuait aussi de nombreux voyages à pied ou à cheval, pour vendre les quelques marchandises qui avaient été épargnées. Elle se rendit ainsi à Beauvais pour la première fois de sa vie, où elle réussit à tout écouler pour un bon prix.

Une nouvelle épreuve s'abattit sur Julie : une ophtalmie menaçait de lui ôter la vue. La famille alla en pèlerinage à Montreuil-sous-Laon, où une copie de la sainte-Face opérait des miracles, surtout pour les yeux. L'infirmité cessa immédiatement et elle put reprendre ses activités. L'une d'elles consistait à broder des vêtements sacrés et ce fut ainsi qu'elle rendit visite plusieurs fois aux Carmélites de Compiègne. Remarquée pour sa vertu, Madame de Séchelles (2) lui confia le soin de distribuer ses aumônes.

La maison natale de Julie Billiard, rue de Lataule, à Cuvilly.

(carte postale, XX^e siècle)



Un soir de l'hiver 1764 ce fut le drame : Julie était assise près de son père, quand une pierre fut lancée à travers la vitre et tomba à ses pieds, tandis qu'on tirait un coup de fusil. La frayeur fut telle qu'elle occasionna des troubles physiques. Accablée de douleur dans tous les membres, elle éprouvait les plus grandes difficultés à se mouvoir et à prendre soin de ses parents. Le curé Jean-Baptiste Dangicourt ayant rapporté les qualités de sa protégée à l'évêque de Beauvais, Mgr de la Rochefoucault-Bayers, ce dernier demanda à voir "la sainte fille de Cuvilly". Julie fut ainsi transportée à Beauvais et l'évêque déclara après sa visite : *"Cette personne me paraît vraiment inspirée de Dieu et je ne serais pas étonné qu'un jour on parlât d'elle."*

La santé de Julie s'aggrava en 1782. Une épidémie sévissait dans le village, et l'on croyait pouvoir la combattre en pratiquant une saignée au pied. Le chirurgien local en effectua plusieurs, avec les résultats que l'on imagine... De plus en plus faible, Julie poursuivit cependant ses visites aux malades mais elle dut bientôt s'aliter pour 22 ans ! *"C'étaient en outre des contractions nerveuses, des insomnies presque continuelles, des crises violentes qui semblaient la réduire à l'agonie. Elle prenait si peu d'aliments que son existence était un mystère. Quand la nature semblait succomber, la malade recourait aux sacrements. Cinq fois, dans le courant de cette longue infirmité, elle reçut l'extrême-onction, qui en consolant son âme, rendait quelques forces à son corps."*

Plongée dans une prière quasi-extatique de nombreuses heures chaque jour, elle semblait supporter cette situation. On lui rendait de plus en plus visite et on fit percer une porte dans la cour, pour ne pas déranger ses parents. A son chevet se succédaient Madame de Séchelles, Madame

de Pont-l'Abbé, la Comtesse Baudoin (3) et ses trois filles.

La Révolution

Le vieux curé Dangicourt refusa le serment à la Constitution civile du clergé en janvier 1791 ; considéré comme «réfractaire», il fut déchu de sa cure et remplacé par un prêtre constitutionnel, élu à Compiègne en mai 1791. L'ancien curé de Cuvilly aurait alors vécu dans un réduit dissimulé par un poulailler pendant six mois, sortant parfois de sa retraite la nuit, pour célébrer la messe dans la chambre de Julie. Il dut fuir cependant bien vite, se réfugiant en région parisienne au Mont Valérien, où il mourut en octobre 1791 ; mais Julie refusa tout contact avec son successeur assermenté. Au contraire elle favorisa le séjour clandestin de quelques prêtres restés adversaires des réformes de l'Église, ce qui lui valut d'être qualifiée par les révolutionnaires qui veillaient, de *"dévote, complice des prêtres réfractaires."*

Elle fut soustraite à leur colère par Madame de Pont-l'Abbé, qui l'abrita dans son château de Gournay-sur-Aronde, ainsi que sa nièce (4). Monsieur Camus, gendre du régisseur du château, qui devait acquérir la ferme seigneuriale comme bien national, protégea Julie après le départ en émigration de Madame de Pont-l'Abbé. Julie était cependant en danger : *"On organisa contre elle une expédition ; la populace se rua contre le château, réclamant à grands cris la dévote, accusée de cacher des prêtres, ou du moins de connaître le lieu de leur retraite. Si on ne la livrait à l'instant, ces forcenés menaçaient de mettre le feu à la maison. Déjà ils pénétraient dans les appartements pour s'emparer d'elle et la brûler dans une couverture, quand un homme courageux, le frotteur du château, les harangua si bien qu'il les fit renoncer pour cette fois à leur dessein."*

Il fallait trouver une retraite plus sûre. Cachée sous des bottes de paille et souffrant atrocement, Julie fut conduite dans un chariot jusqu'à Compiègne. Elle fut abandonnée dans la cour d'une auberge par les domestiques qui avaient peur et elle resta là toute une longue nuit d'hiver. Des voisines compatissantes, les demoiselles de Chambon (5), qui demeuraient rue des Grandes Écuries, la cachèrent temporairement, en la priant de chercher un refuge qui ne les compromettrait pas. Elle changea cinq fois de logis durant les deux années qu'elle passa à Compiègne. Sa santé avait encore baissé : *"les mâchoires se contractèrent et la langue devint incapable d'articuler une parole sans les plus violents efforts ; elle ne fut bientôt réduite à ne s'expliquer que par signes."*

Elle apprit en juin 1792 la mort de son père, mais ne put alors rendre visite à sa mère. Privée des siens et du secours de la religion, Julie Billiard vécut une période pénible.

En 1793, elle fit la connaissance de l'abbé de Lamarche (6), qui rendait régulièrement visite aux Carmélites de Compiègne. Julie put de nouveau se confesser. Prévenue une heure à l'avance dit-on, elle pria et parvenait alors à s'exprimer clairement sans aucun effort. C'est à cette époque également, qu'elle eut une vision qui lui indiqua qu'elle allait rassembler des filles dans un institut. Cette consolation lui était bien utile, car la Terreur sévissait : outre les Carmélites, arrêtées en juin à Compiègne et exécutées à Paris le 17 juillet 1794, le comte Baudoin et le comte d'Arincourt périrent sur l'échafaud. Madame Baudoin se réfugia alors à Amiens chez le vicomte Blin de Bourdon (7) et pria Julie de la rejoindre. En octobre 1794, elle acceptait son invitation et passa voir une dernière fois sa mère à Cuvilly.



**Marie-Louise
Françoise Blin
de Bourdon**

Les rencontres décisives

Dans l'hôtel de la famille à Amiens vivait depuis quelques temps Marie Louise Françoise Blin de Bourdon (8), connue à l'époque sous le nom de Mademoiselle de Gézaincourt. Réchappée de justesse de la Terreur, elle avait été élargie le 3 août 1794 du couvent des Carmélites, où elle était incarcérée faute de place. Elle fit donc la connaissance de Julie et devint bientôt son amie, malgré une certaine répulsion que lui inspirait ses infirmités, dans les premiers temps. Un prêtre réfractaire, l'abbé Antoine Thomas, vint également résider sur place, et l'on installa un autel dans la chambre de Julie pour célébrer la messe. Chaque fois qu'il lui ordonnait de parler, elle le faisait aussitôt et sans difficulté. Des demoiselles de bonne famille (9) prirent l'habitude de se retrouver dans sa chambre.

Les deux amies furent le plus souvent séparées de 1795 à 1797, mais entretenirent une correspondance suivie (10). Une petite communauté s'esquissa, suivant des règles données par le Père Thomas ; mais bientôt les deux amies restèrent seules. La loi du 19 fructidor an VI (4 septembre 1797) imposant un nouveau serment, dit de «haine à la royauté et

à l'anarchie», de nombreux prêtres durent regagner la clandestinité. Ce fut le cas du Père Thomas, qui échappa de peu une nuit à ses poursuivants, dans son refuge de l'hôtel. Cet événement décida du départ pour le village de Bettencourt (11), le 16 juin 1799. Au cours de ce séjour Julie recouvra la parole. Après le 18 Brumaire an VIII, et l'arrivée de Bonaparte au pouvoir, le petit groupe put se montrer au grand jour, distribuer des aumônes et dispenser le catéchisme.

En juin 1801 le Père Varin (12), supérieur des Pères de la Foi, vint à Bettencourt consulter le Père Thomas. Présenté à Julie, il sentit immédiatement le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'éducation de la jeunesse. Informé des dispositions qu'elle avait manifestées depuis son plus jeune âge pour l'enseignement du catéchisme, il parvint au fil des rencontres à vaincre ses réticences. Varin reprenait une idée du Père Tournely, l'un de ses prédécesseurs, qui projetait avant sa mort en 1797 la création d'une société de femmes dévouées à l'enseignement. Le père Varin en avait jeté les bases en 1800, en amenant Madeleine Sophie Barat (13) à fonder la Société des Dames du Sacré Cœur et en lui confiant un établissement à

Amiens, en octobre 1801. Elle s'adressait avant tout aux filles de bonnes familles, nobles ou bourgeoises enrichies, et les pensionnaires vivaient dans un certain luxe. Avec Julie Billiard, il s'agissait cette fois d'instruire les jeunes filles les plus pauvres. Julie et Françoise Blin s'installèrent à Amiens en 1803 et reçurent l'année suivante une règle provisoire du Père Varin ; elles prirent le nom de Sœurs de Notre Dame.

Le miracle

Pour célébrer le retour du culte catholique en France, le pape Pie VII accorda un jubilé. Les Pères de la Foi organisèrent une mission à Amiens en avril-mai 1804. A cette occasion, un prédicateur vint se joindre au groupe : il s'agissait du Père Infantin (14). *"Dans la direction des âmes, il poussait avant tout à l'humilité, pierre de touche de la vraie vertu"*. A l'occasion d'une neuvaine, il s'adressa un soir à Julie Billiard et lui demanda si elle avait la foi de faire un pas en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Elle s'exécuta aussitôt, mettant un terme définitif à 22 ans de paralysie. Sur son ordre, le miracle resta secret pendant trois jours, pour n'être révélé qu'à la fin de la neuvaine, avec le succès que l'on peut imaginer.

Le Père Infantin, décrit comme austère et zélé, infligea par la suite à Julie un traitement qui a de quoi surprendre... Il la contraignit à ingérer les aliments que son estomac fragile supportait le moins, à boire de l'eau glacée, quand elle ne supportait pas l'eau fraîche, à manger à genoux au réfectoire, allant même parfois jusqu'à l'humilier devant les sœurs et à lui jeter de l'eau à la figure. Julie avait un chat, cadeau du curé Dangicourt et compagnon des mauvais jours où elle était paralysée. Il était vieux et malade, et sur l'injonction du Père, Julie l'étendit raide mort d'un coup de bâton.

Sa mobilité recouvrée, Julie allait devenir une voyageuse infatigable. Elle seconda les Pères de la Foi dans une mission à Saint-Valéry-sur-Somme, en juin, puis à Abbeville. Au retour, les Pères de la Foi reçurent l'ordre de quitter le département de la Somme sous 24 heures, en vertu du décret du 3 messidor an XII (22 juin 1804). Napoléon voyait en effet d'un mauvais œil les congrégations (15), et cette dernière en particulier, pour son caractère ultramontain.

Les fondations et les épreuves

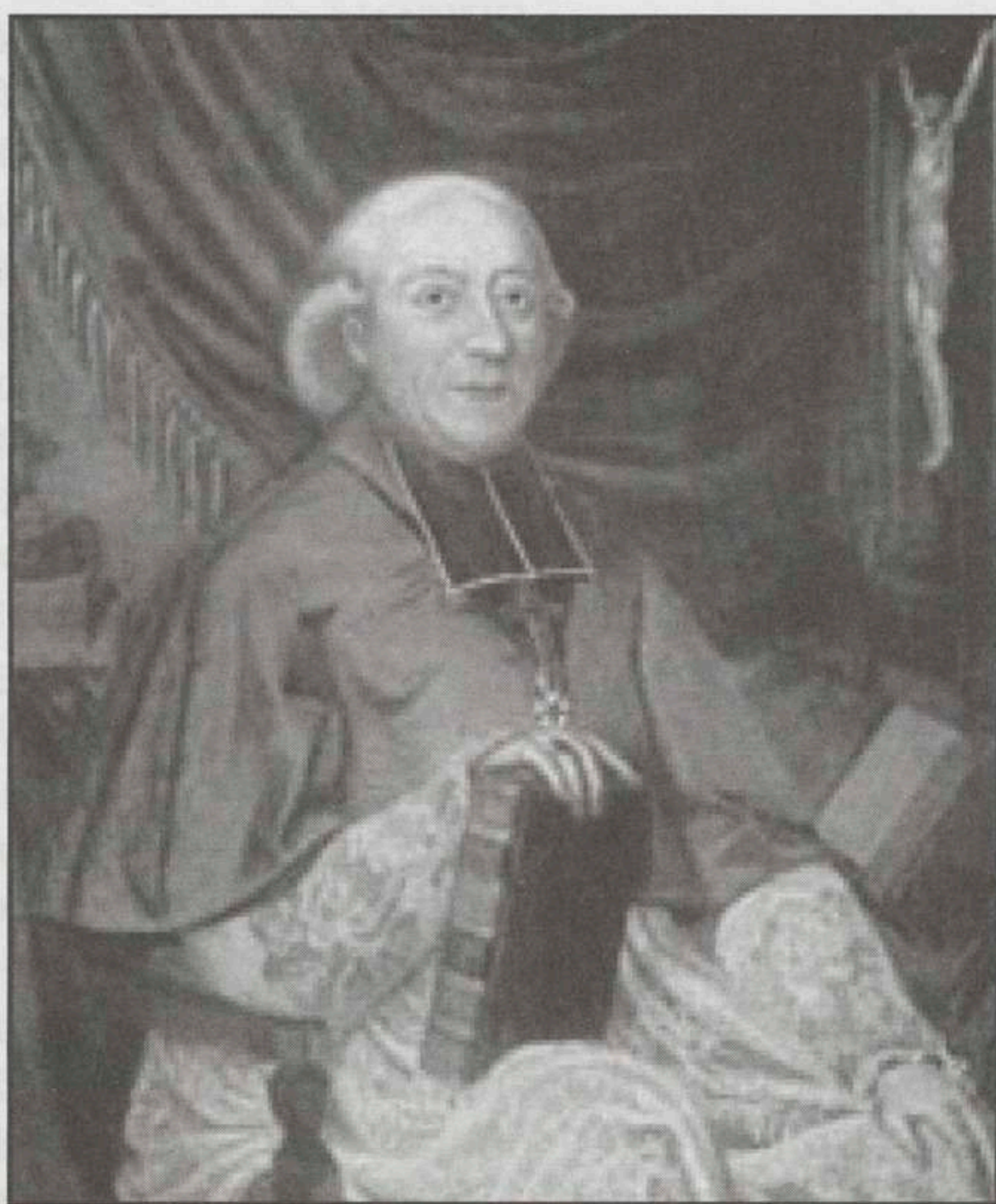
La communauté que dirigeait Julie fut touchée par la dispersion des Pères de la Foi, mais les Pères Thomas et Enfantin restèrent cachés quelques mois et le Père Varin continua de veiller sur elle. En 1805, il proposa de la doter de nouvelles règles. Julie fut nommée supérieure générale et le Père Leblanc, supérieur des Pères de la Foi à Amiens où il dirigeait le collège, fut chargé de diriger les affaires de la nouvelle congrégation. Enfin il nomma confesseur le Père Sambucy de Saint-Estève(16).

Le 19 juin 1805 la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame était agréée par décret impérial. La maison prospéra, il y avait 18 sœurs en 1806 mais comme le nombre des orphelines diminuait, on se tourna vers les enfants pauvres. Une novice arpenta les rues d'Amiens une clochette à la main en annonçant l'ouverture de cours gratuits pour les petites filles et plus de soixante enfants se présentèrent dès le premier jour.

En 1806, le Père Leblanc qui devait aller inspecter le collège de Roulers (Roeselare) invita Julie à l'accompagner. Elle rencontra Mgr Fallot de Beaumont, évêque de Gand, qui demanda une maison des sœurs pour son diocèse. Il y avait cependant l'obstacle de la langue, et Julie

accepta, à condition de disposer de postulantes flamandes. Ce fut à Saint-Nicolas, à une trentaine de km de Gand, que deux sœurs d'Amiens vinrent les rejoindre. Par souci de discrétion, les sœurs ne portaient pas l'habit religieux à Amiens. Mais cette précaution n'était plus utile, et l'on adopta le suivant : *"une robe de laine noire fort commune, un grand manteau allant jusqu'à terre, une coiffe noire également de laine et une guimpe de toile blanche."* L'évêque de Namur, Mgr Pisani de la Gaude, manifesta également le désir d'ouvrir une maison des Sœurs de Notre-Dame.

Mgr
Jean-François
Demandolx, évêque
d'Amiens



Pendant ce temps, en Picardie les Pères de la Foi décidèrent de déménager à Montdidier, car un lycée impérial allait s'établir à Amiens. Sur leur conseil, le maire, qui cherchait à répondre aux demandes des familles les plus pauvres en matière d'enseignement, demanda l'ouverture d'une école tenue par les sœurs de Notre-Dame en 1807.

La congrégation était florissante, mais bientôt le Père Sambucy allait provoquer des ennuis considérables. Il voulait le retour à l'organisation des anciens monastères, sans supérieure générale et sans lien entre les maisons.

Il ne voulait peut-être là que se conformer aux vues de l'Empereur (17), qui favorisait les congrégations sans supérieure. Éprouvant aussi sans doute le désir d'affermir son contrôle sur la fondation, il désapprouvait donc l'installation à Saint-Nicolas et commença à intriguer. Il lui fut d'autant plus facile de gagner la confiance de l'évêque d'Amiens, Mgr Demandolx (18), que ce dernier était victime d'une «dégénérescence du cerveau».

Il avait certainement d'autres motivations, car après avoir envoyé la Mère Françoise Blin à Namur, il ne se contenta pas d'isoler Julie, il fit aussi main basse sur les fonds... Lorsqu'elle partit, sur la demande de l'évêque de Bordeaux qui désirait l'ouverture d'une maison, voici comment il lui dit au revoir : *"La Mère Julie, vous avez fait votre affaire ici ; vous irez la faire ailleurs."*

Il installa comme supérieure une ancienne bonne d'enfants de 21 ans, au physique certes avantageux, mais à la conduite extravagante ; il intercepta les courriers et diffama si bien la Mère Julie que tous ceux qui avaient été bons avec elle auparavant la reçurent désormais froidement ou refusèrent de la fréquenter. Les intrigues du Père de Sambucy

aboutirent en janvier 1809 : l'évêque reprit la maison et laissa libres les sœurs d'aller où elles le voulaient. Malgré de fortes pressions, elles choisirent de suivre Julie à Namur, où elles pouvaient compter sur la bienveillance de Mgr Pisani et sur celle du nouvel évêque de Gand, le prince-évêque Maurice de Broglie. Ce dernier, après s'être laissé abuser un temps par de Sambucy, son ancien condisciple de séminaire, au point de qualifier Julie de "coureuse", lui manifesta désormais un soutien sans faille. En 1810, il fit venir des sœurs à Gand puis à Zele, en Flandre orientale, l'année suivante ; mais il fut ensuite interné pour s'être opposé à l'Empereur.

La réhabilitation

À Amiens, de Sambucy était en train de perdre la partie. La sœur Victoire avait été remplacée comme supérieure par Marie-Elisabeth Prévost, qui n'avait que 19 ans. Les dettes s'accumulaient et il y avait un certain relâchement dans la discipline. Une partie des sœurs de Montdidier, qui refusaient de se soumettre à son autorité, gagnèrent à leur tour la Belgique, et après avoir épuisé toutes les manœuvres dilatoires, de Sambucy dut rembourser les sommes détournées qu'il fit porter dans un panier par son domestique. Enfin, en juin 1812, la police impériale le fit partir (19).

Le 23 octobre 1812 Mgr Demandolx écrivait à Julie :

"M. Sellier s'est chargé, ma chère Fille, de vous témoigner le désir que j'ai de vous revoir à Amiens, pour reprendre la supériorité des Sœurs de Notre-Dame de mon diocèse, dont vous êtes éloignée d'après une erreur que m'a fait commettre un homme à qui j'avais cru pouvoir accorder ma confiance. Mais aujourd'hui, plus éclairé, je ne crains pas d'avouer que j'ai été trompé sur votre compte. Je vous engage

donc, ma chère Fille, à revenir ici le plus tôt possible, sinon pour y fixer sur-le-champ votre demeure, du moins pour prendre les arrangements que nécessite un nouvel ordre des choses (...)."

N'étant plus sous influence, il mesurait alors combien il avait été abusé et la ruine qui menaçait ses établissements. Il s'en ouvrit avec un sincère repentir dans une lettre de décembre 1812 à Mgr Pisani : *"Je ne saurais m'empêcher d'avouer que j'ai eu fortement à me repentir d'avoir suivi le pernicieux conseil qu'on m'avait donné, en me persuadant d'éloigner de mon diocèse la bonne mère Julie. Le mal que son départ a occasionné est même devenu si grand que je me suis vu à la veille de perdre plusieurs établissements précieux, si je ne m'étais hâté de la rappeler et si, de votre côté, vous ne l'aviez engagée à se rendre à mes pressantes sollicitations (...)."*

De retour à Amiens, Julie s'empressa de remettre de l'ordre dans les finances, mais de nouveaux embarras ne laissaient d'autre solution que de réunir cette maison à celle de Namur. Profitant d'un nouveau voyage en France en 1813, Julie se rendit auprès de Pie VII retenu prisonnier à Fontainebleau. L'audience fut très longue mais curieusement elle ne donna jamais de détails sur cette rencontre se contentant de déclarer : *"nous avons pleuré ensemble sur les malheurs de l'Eglise."*

La guerre

De retour en Belgique, la Mère supérieure put se consacrer aux fondations existantes et à la création de nouvelles, dont celles de Gembloux en 1813, Fleurus et Andenne en 1814.

Cependant l'Empire tremblait sur ses bases et une fois de plus Napoléon persécuta le clergé soupçonné de désobéissance. Mgr de Broglie exilé, l'abbé La

Brue de Saint-Bauzille fut nommé à sa place en juillet 1813. Une partie des prêtres refusèrent de se soumettre, et comme au temps de la Révolution, Julie Billiard les aida en les hébergeant ou en transmettant leur courrier.

Les rescapés de la bataille de Leipzig passèrent par Namur, où les sœurs leur apportèrent secours. Ils furent suivis par les coalisés. Toute cette soldatesque représentait un danger pour les sœurs et leurs pensionnaires. Julie se dépensa sans compter pour veiller à la sécurité des jeunes filles, en renforçant les portes et en montant une garde continue. L'année 1815 fut encore pire, car les établissements se trouvèrent dans la zone des combats. La maison de Fleurus fut pillée par des soldats français, tout comme celle de Gembloux.

La fin de l'Empire amena le retour des évêques persécutés et le ressentiment contre ceux qui étaient restés en place. C'était le cas de Mgr Pisani et de ses protégées de subir par contrecoup la méfiance. Julie n'eut aucune difficulté à prouver sa loyauté ; elle parvint même à ramener dans le giron de l'Église des religieuses Ursulines, qui avaient suivi l'abbé Stevens dans son refus du Concordat et qui avait formé une Église schismatique.

La disparition

Le 7 décembre 1815, Julie fit une chute et se cogna la tête contre l'escalier de la chapelle. Un temps évanouie, elle fut portée dans sa chambre, mais reprit ses occupations, dès qu'elle revint à elle. Elle souffrait cependant, sans se plaindre. Elle ne parvenait plus à se nourrir et s'affaiblissait tant qu'elle fut contrainte de s'aliter, le 14 janvier 1816. Elle mourut le 8 avril. On avait d'abord décidé que seuls des proches et des ecclésiastiques pourraient se recueillir devant sa dépouille, mais la

population de Namur se massa en une foule si considérable, qu'il fallut ouvrir les portes. Malgré le désir qu'elle avait exprimé d'être enterrée en toute simplicité, Mgr Pisani décida de funérailles solennelles. Sur le parcours du cortège, la plupart des magasins étaient fermés et l'on fit un circuit en ville afin de satisfaire la dévotion des habitants.

Sur son tombeau l'on avait fait graver cette épitaphe :

Ici repose le corps de la très vertueuse Mère Julie Billiard, fondatrice et supérieure générale des sœurs de Notre-Dame, saintement décédée à Namur, le 8 avril 1816, âgée de 65 ans.

Elle consacra les plus précieux moments de sa vie à l'éducation de la jeunesse et à la formation de ces excellentes maisons d'enseignement, justement considérées comme les boulevards de la religion et de la morale. Elle créa les établissements d'Amiens, de Gand, de Bordeaux, de Namur, du Chartron, de Montdidier, de Rubempré, de Jumet, de Saint-Hubert, de Zèle, d'Andenne, de Gembloux, de Fleurus, etc..., et après s'être épuisée de forces par un travail trop assidu, tout à la gloire de Dieu, elle s'est endormie dans le seigneur, autant regrettée par ceux qui lui survivent, qu'admiration de ceux qui l'ont connue.

R.I.P

La dévotion pour la Mère Julie se manifesta tout de suite après sa mort. Dans une lettre du 22 avril 1816, les sœurs de Namur écrivaient à celles de Montdidier : *"On vient de tout côté, par vénération, demander des choses qui ont servi à son usage ; c'est ici comme un cri général que nous avons une Sainte au ciel, puisque nous avons vu de nos yeux des personnes malades recouvrer la santé en venant dévotement faire des prières au pied de son tombeau."*

Comme toute sainte, le corps de Julie échappa à la corruption.

Avant d'ériger le monument sur son tombeau, la Mère Blin et quelques sœurs, moyennant un arrangement financier, firent ouvrir le cercueil. Le corps était frais, les membres souples, les vêtements secs. On lui ôta son crucifix d'ivoire, son grand chapelet et une partie du drap. La pierre tombale fut légèrement scellée, car déjà les sœurs projetaient d'enlever le corps.

En 1815, la Belgique étant passée à Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, les catholiques commencèrent à éprouver quelques craintes. La Mère Blin conçut donc le projet de transférer clandestinement le corps dans l'Institut. Elle obtint la permission verbale de Mgr Pisani et fit construire un caveau dans le jardin. Afin d'éviter les soupçons, on érigea au-dessus une statue de la Vierge. Dans la soirée du 27 juillet 1817, des sœurs se rendirent au cimetière ; elles donnèrent de l'argent aux fossoyeurs pour qu'ils s'éloignent et subtilisèrent le corps ; le secret fut bien gardé. En 1842, le caveau fut ouvert ; les inondations de la Sambre et de la Meuse avaient décomposé le corps, qui fut remplacé dans un cercueil plus petit. Une nouvelle inondation, survenue en 1880, poussa à la construction d'une nouvelle sépulture, où Julie repose depuis le 14 décembre 1882. Au cours de ces différentes opérations, on préleva sans doute d'autres reliques et il n'est pas rare de les retrouver sur un grand site Internet de vente aux enchères. A cela s'ajoutent des babioles plus récentes, les marchands du temple ont de l'imagination...

Aujourd'hui plus de 2000 sœurs poursuivent l'idéal de Julie Billiard à travers le monde : en République démocratique au Congo, au Kenya, au Nigeria, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, aux U.S.A. (28 États), au Brésil, au Mexique, au Nicaragua, au Pérou, au Japon, en Italie, en Angleterre, en France et bien entendu en Belgique.

NOTES :

(1) On pourra se reporter pour cela à *La vénérable Mère Julie Billiard*, par le Père Charles Clair, Arthur Savaète Éditeur, Paris 1896. Cet ouvrage, sur lequel l'article s'appuie en grande partie, avait bénéficié des travaux préparatoires à la cause de béatification de Julie Billiard et présente donc de nombreux documents et témoignages précis. Pour une approche plus accessible : Agnès Richomme, *L'appel de la route, Julie Billiard fondatrice des Soeurs de Notre-Dame de Namur*, Éditions Marie-Médiatrice, Bruxelles, 1968.

(2) Marie Moreau, douairière Hérault de Séchelles, aïeule du Conventionnel. Elle vendit les terres et la seigneurie au chevalier Petitpas de Wallée, en 1788.

(3) Madame de Pont-l'Abbé résidait l'été au château de Gournay-sur-Aronde. Madame Baudouin était la fille d'un fermier général, le comte Charles-Adrien Prévot d'Arincourt. Elle habitait Paris, mais venait passer l'été à Cuvilly, où elle avait une maison de campagne. Le comte, touché par Julie, lui laissa par testament une rente viagère de 600 £.

(4) Félicité Marie Joachime Degouy, seconde fille de Marie-Madeleine Billiard, était au chevet de sa tante depuis qu'elle avait sept ans.

(5) Elles étaient peut-être de la famille du citoyen Chambon, Directeur de la Poste aux Lettres sous la Révolution, membre du Comité de surveillance de Compiègne en l'an II, au moment de l'arrestation des Carmélites.

(6) L'abbé de La Marche put, déguisé, suivre les Carmélites de Compiègne jusqu'à leur supplice à Paris et leur donner l'absolution.

(7) Pierre-Louis de Blin, seigneur de Bourdon, vicomte de Domart-en-Ponthieu.

(8) Son prénom usuel était Françoise. Née le 8 mars 1751 au château de Gézaincourt, situé à 3 km de Doullens, elle était la fille cadette de Monsieur Blin de Bourdon.

(9) Parmi elles, Aglaé du Fos de Méry, demoiselle de Lataule. Ses parents possédaient la seigneurie depuis 1602.

(10) Une partie de cette correspondance a été présentée dans notre revue par Marthe Caillaud, dans le N° 39 des *Annales Historiques Compiègnaises*, automne 1987.

(11) Ce petit château situé dans la vallée de la Nièvre, à quelques kms de Bourdon (Somme), appartenait à Gertrude Doria, qui fit partie de la petite communauté. Elle devint religieuse de la Visitation et supérieure, à Boulogne-sur-Mer puis à Paris.

(12) Né à Besançon en 1769, il avait quitté la France le 14 juillet 1789 et s'était engagé dans le régiment de Dragons commandé par le prince de Broglie. Il fut un des fondateurs de la Société du Sacré Coeur en 1784, dont le but était de restaurer la Compagnie de Jésus en France, et il en devint le supérieur. Alors qu'il avait été ordonné prêtre en 1796, son groupe fusionna avec les Pères de la Foi en France vers 1800, et il en prit également la tête. (*Vie du R.P. Joseph Varin*, par Guidée Achille, Douniol Charles, Paris, 1860).

(13) Née à Joigny dans l'Yonne en 1779 ; son frère Louis l'avait emmenée avec lui à Paris, quand il vint rejoindre les Pères de la Foi et la présenta au Père Varin. Lorsqu'elle mourut en 1865, sa congrégation comptait 86 maisons et 3600 religieuses. Elle fut béatifiée par Pie X en 1908 et canonisée par Pie XII en 1925.

(14) Barthélémy Louis Enfantin, né en 1776 à Eymeux dans la Drôme. Ordonné prêtre de nuit, dans une grange, en 1800 ; fondateur, avec Jeanne de Fransu, de la Congrégation de la Nativité de Notre-Seigneur, dans la Drôme en 1813.

(15) «*On souffre, contre mes instructions, que des communautés religieuses se rétablissent ; - je suis informé qu'à Beauvais et dans d'autres villes, les Jésuites ont formé des établissements sous le nom de «Pères de la foi» ; il ne faut pas le permettre*», Jean Pelet (dit

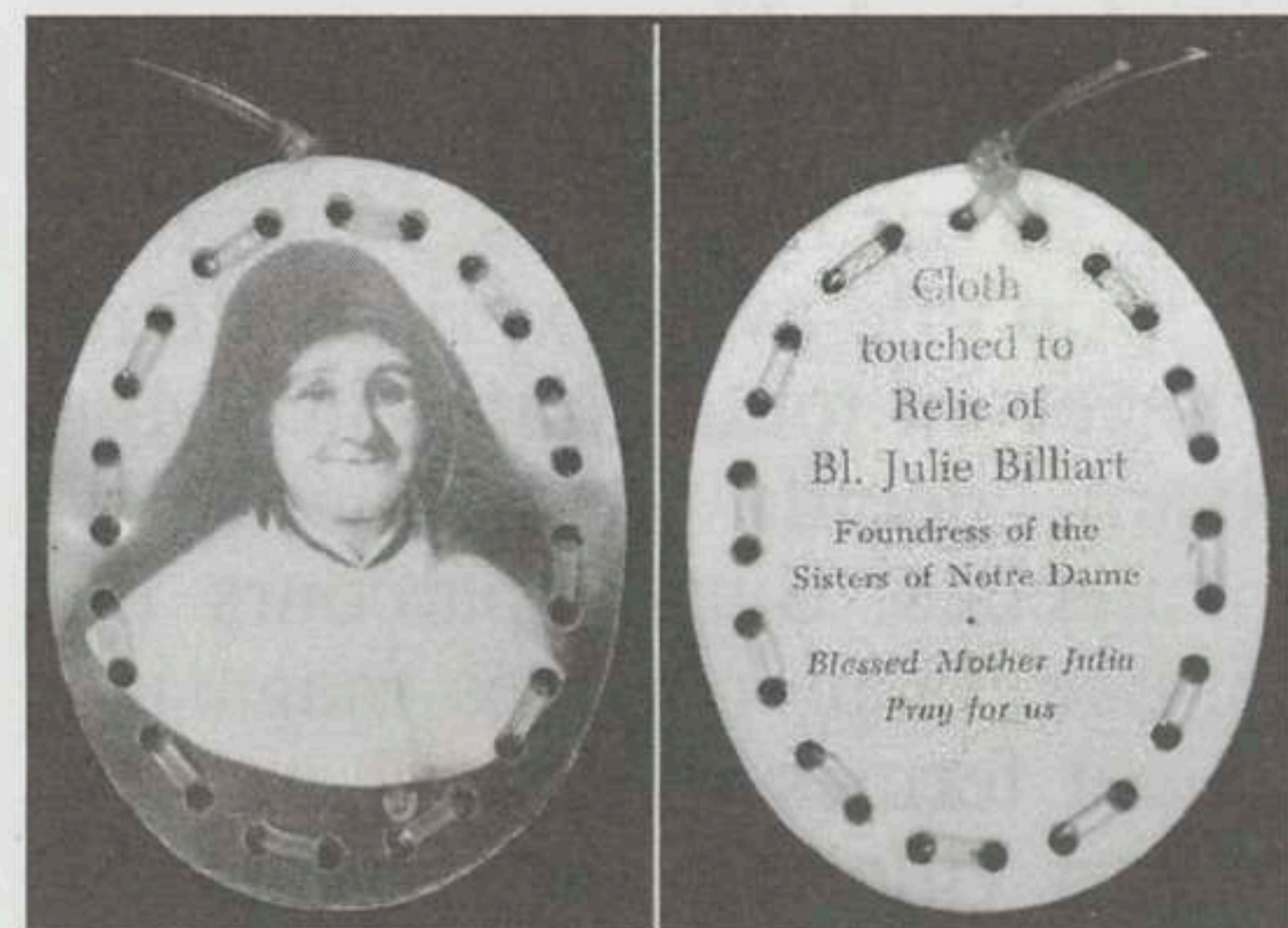
de la Lozère), Paroles de Napoléon, 22 mai 1804.

(16) Il avait été un condisciple de Varin au Séminaire. Professeur de troisième au collège, il était déjà le confesseur de la maison de la Mère Barat. Il était décrit comme jeune, entreprenant et absolu dans ses idées, homme de lettres d'une imagination brillante.

(17) *État des congrégations, communautés et associations religieuses* dressé en exécution de l'article 12 de la loi du 12 décembre 1876 (Imprimerie nationale, 1878) : 1° Congrégations de femmes à supérieure générale, autorisées depuis le 28 prairial an XI jusqu'au 13 janvier 1813, hospitalières et enseignantes, total : 42 ; 2° Communautés de femmes sans supérieure générale, autorisées depuis le 9 avril 1806 jusqu'au 28 septembre 1813, hospitalières et enseignantes, total : 205.

(18) Né à Marseille le 20 octobre 1744, nommé évêque de La Rochelle en décembre 1802, transféré à Amiens en 1804, où il mourut le 14 août 1817.

(19) Les raisons de ce départ sont obscures. Pour certains, il s'agissait de motifs politiques ; pour d'autres, de démêlés avec l'autorité épiscopale (il était intervenu jusqu'à Rome). Après deux ans en résidence surveillée à Paris, il fut nommé, sous la Restauration, secrétaire d'ambassade près du Saint-Siège et mourut en 1848, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris.

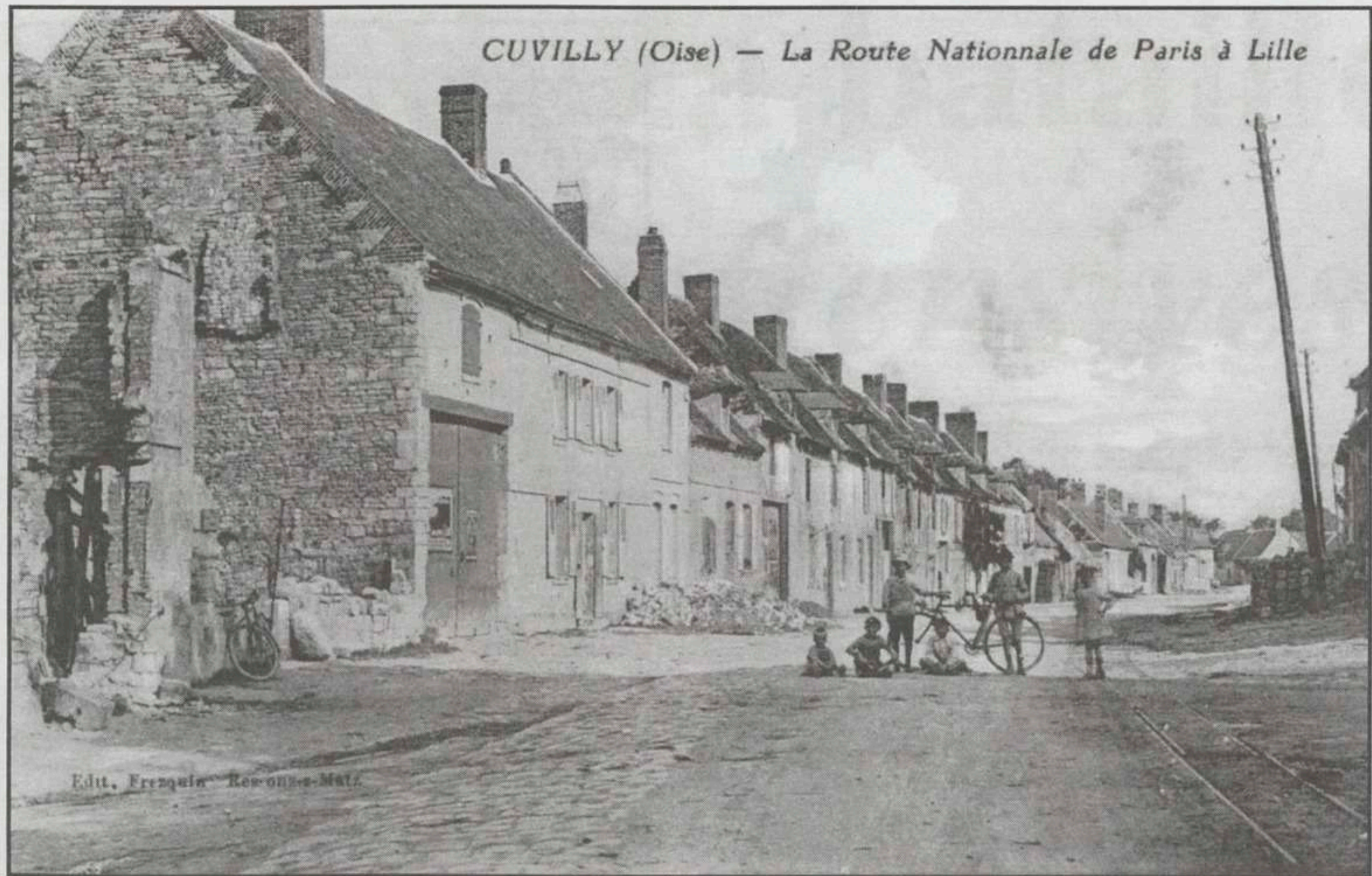


Reliquaire de sainte Julie Billiat

Médaille commémorative vendue sur Internet



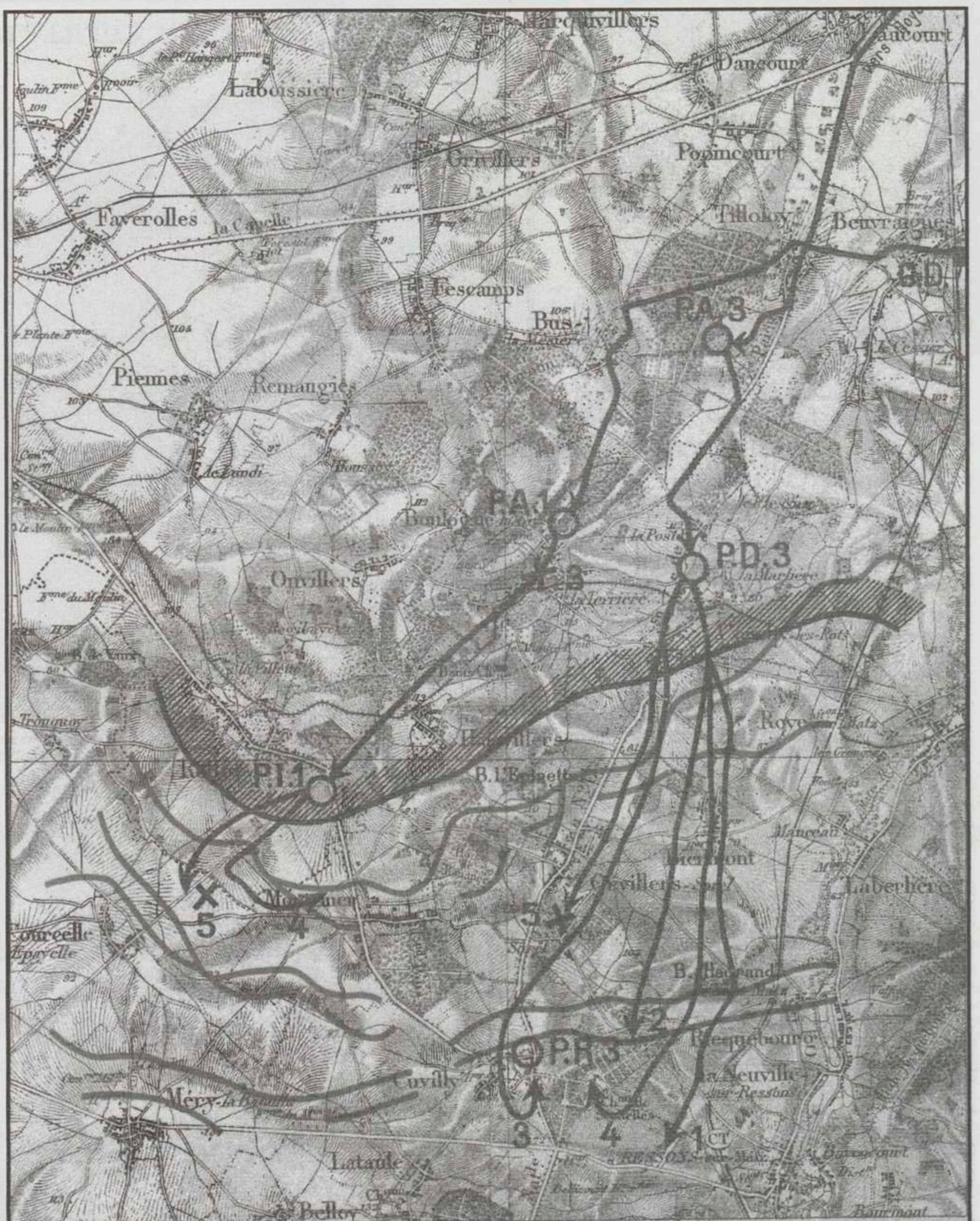
**Cuvilly,
route de Flandre,
début XXème siècle**



**L'église
de Cuvilly,
avant 1914**

**Intérieur de
l'église,
après le
bombardement
de juin 1918**





Extrait de la Carte d'Etat-Major au 80.000^e du S. G. A.
Reproduction interdite.

Échelle : 1/80.000

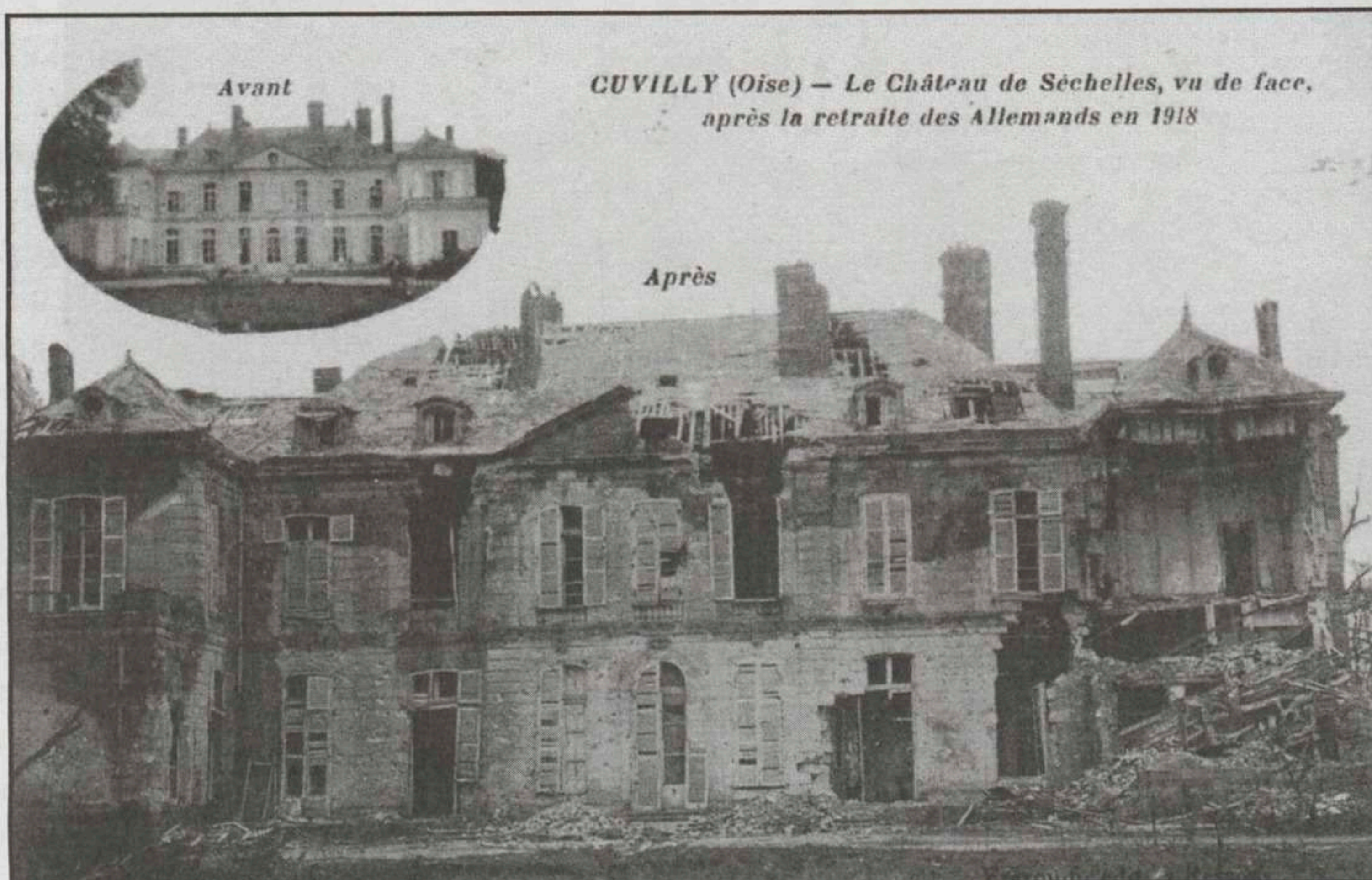
Imprimé au S. G. A. (Février 1937).
CHARLES-LAVAUZELLE et C^o,
Editeurs, Paris.

**L'attaque du Matz,
9 juin 1918**

Revue d'Infanterie
carte N° 3

Base de départ allemande		Position d'attente	○ P.A.
Organisations françaises		Position de départ	○ P.D.
Itinéraires des chars		Position intermédiaire	○ P.I.
Char immobilisé		Position de ralliement	○ P.R.
		Gare de débarquement	■ G.D.

Avec indication des numéros
des sections occupantes



CUVILLY (Oise) — Le Château de Séchelles, vu de face,
après la retraite des Allemands en 1918

**1. Cible de l'artillerie
française pendant
la contre-offensive
de juin 1918,
le château de Séchelles,
occupé par les Allemands,
a beaucoup souffert
des combats**

(carte postale ancienne)